

# Perfectionnement à la TVA dans les opérations internationales

-Référence: **CF-45**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

## Les objectifs de la formation

- Gérer les opérations dans et en dehors de l'Union Européenne
- 
- Traiter les flux complexes et les flux spécifiques
- 
- Gérer les identifications à la TVA dans plusieurs pays de l'UE
- 

## A qui s'adresse cette formation ?

### POUR QUI :

- Responsable comptable en charge du suivi de la TVA dans les opérations internationales.

### PRÉREQUIS :

- Aucun.

## Programme

- **Repérer la nature de l'opération Définir les différents types d'opérations : internes ; intracommunautaires ; extracommunautaires.**
  - Les relations avec les DOM.
  - Le traitement des opérations simples.
  - Identifier les flux réels.
- **Qualifier les opérations en dehors de l'UE**
  - Les importations et exportations.
  - Les formalités à respecter.
  - Les documents à fournir : factures, certificats d'origine...
  - Les mentions sur factures.
  - Les règles en matière de TVA.
- **S'identifier dans des pays de l'UE ou en dehors de l'UE Les différents niveaux d'identification.**

- La conséquence de l'identification sur le traitement des opérations.
- Les obligations à respecter.
- L'organisation à mettre en place.
- **Traiter les opérations complexes sur la DEB et la déclaration de TVA**
  - Les opérations triangulaires.
  - Les stocks en consignation.
  - Le travail à façon.
  - Les transferts de stocks.
  - Les biens à monter et à installer.
  - Les retours.
  - Les flux sans facturation.
  - Les acquisitions intracommunautaires via un port de l'UE.
  - Les déchets.
- **Traiter les prestations de service**
  - Les prestations de service relevant du principe général.
  - Appréhender les dérogations au principe de base : analyser la nature de la prestation et déterminer son régime d'imposition ; définir le lieu d'établissement du preneur et l'assujetti.
  - Les dérogations au régime général applicables : à tous les assujettis ; aux prestations B to C.
  - Les différents cas d'autoliquidation.
  - L'exigibilité de la TVA sur les prestations.
  - La DES.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :  
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30  
Casablanca 20340, Maroc